

**COMMUNE de LARAJASSE**

L'an deux mille dix, le douze mai à 20h30, le conseil municipal, dûment convoqué en date du 05 mai 2010, s'est réuni en Mairie de Larajasse sous la présidence de Madame Janine VIRICEL, Maire.

**Etaient présents** : VIRICEL Janine, RAGEY Guy, GOY Claude, BRUYAS Jean-Marc, CHILLET Patrick, BARRON Karine, BOUCHUT Fabrice, CHILLET Pascal, FAYOLLE Josette, FONT Christiane, GUBIEN Jérôme, GUINAND Régis, PHILIS Jeannine, POIROT Anne-Marie

**Excusés** : AVENIER Jean-Pierre

**Secrétaire de séance** : Claude GOY

**SEANCE DU 12 MAI 2010**

\*\*\*

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le compte rendu de la séance précédente du conseil municipal en date du mercredi 14 avril 2010 est approuvé à l'unanimité.

**Parc Eco Habitat**

Madame le Maire rappelle au conseil municipal les missions du Parc Eco Habitat.

Elle précise qu'il convient de désigner un suppléant, sachant que les titulaires seront désignés par la communauté de communes lors du prochain conseil communautaire.

La délibération sera donc prise au prochain conseil municipal.

**Subventions aux associations**

Madame le Maire informe des demandes de subventions faites par le Club des Tilleuls et les Amis de Lamure et l'Aubépin.

Les dossiers sont consultés par le conseil municipal qui souhaite obtenir des précisions supplémentaires. Les associations seront alors conviées à rencontrer la municipalité.

La délibération sera donc prise au prochain conseil municipal.

**Remplacement de l'ATSEM à l'école maternelle**

Madame le Maire informe le conseil municipal du départ en congé maternité de l'ATSEM à la rentrée scolaire 2010. Il convient alors de procéder au lancement du recrutement pour son remplacement.

Adopté à l'unanimité.

**Dossier centralité – Assistance à maîtrise d'ouvrage**

Madame le Maire rappelle au conseil municipal le projet de réaménagement du centre du village de Larajasse.

Elle propose que la commune s'attache les services d'une assistance qui pourrait préparer les cahiers des charges pour les travaux et accompagner le projet. Cela permettrait également d'envisager différentes possibilités d'aménagement.

L'idée de composer un groupe de travail avec la population est ajoutée.

Adopté à l'unanimité.

## QUESTIONS DIVERSES

### Tirage au sort des Jurés d'assises

Comme chaque année, le conseil municipal doit tirer au sort 3 personnes de la commune qui seront proposées à la Préfecture. Seulement un nom sera retenu qui fera partie de la liste annuelle des jurés pour l'année 2011, soit 1313 au total. Le tirage au sort s'effectue à partir de la liste générale des électeurs. Le conseiller municipal le plus jeune procède au tirage au sort. Les personnes tirées au sort doivent avoir plus de 23 ans. Il s'agit de :

M. DESORME André – Le Prado.

Mme HEURTIER Pascale – Les Ignareux.

Mme FARLAY Michèle – La Cipièrre.

### Syndicat Intercommunal d'Electricité (SYDER)

- ✚ Madame le Maire informe le conseil municipal de la possibilité, dans le cadre de la convention liant la commune au syndicat, de choisir les compétences optionnelles payantes. Ainsi, il conviendrait aujourd'hui d'enlever les services du syndicat liés au gaz, à la centrale chaleur et à la vidéosurveillance, n'existant pas sur la commune.  
Seule l'option éclairage public est conservée.
- ✚ Guy RAGEY fait également le compte rendu de la dernière réunion du syndicat. Des questions sont débattues comme le changement des lampadaires, l'éclairage des lotissements et la mise en place d'horloges pour l'éclairage public, et les pompes à chaleur.
- ✚ Il précise également que le dossier de renforcement électrique de la ligne à Lamure est bloqué en raison de l'absence d'accord des particuliers pour traverser leurs terrains. Il faut donc envisager d'autres solutions.
- ✚ La Marthaudière : éclairage prévu jusqu'au lotissement du Fressin.

### EAU POTABLE - RAPPORT ANNUEL

Madame le Maire informe le conseil municipal du rapport annuel de l'eau potable, établi par le Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts du Lyonnais et de la Basse Vallée du Gier.  
Celui-ci est conforme à toutes les réglementations en vigueur.

### PLAN LOCAL D'URBANISME

Madame le Maire fait le point sur l'avancée du travail en cours de refonte du PLU. Elle précise que la commune doit se conformer à la réglementation en vigueur stricte sur l'augmentation autorisée de la population par an, soit +1.4 %. Cela entraîne des obligations en matière d'aménagement du foncier. Il est alors débattu l'idée générale du développement de la commune, soit autour des bourgs soit à partir des hameaux isolés. Dans la mesure du possible, la commune choisit de développer aussi bien les bourgs que les fermes isolées à rénover, en précisant que la décision ne dépendra pas de sa compétence.

### RECENSEMENT 2011

Madame le Maire informe qu'en 2011 aura lieu un recensement de la population. Il est demandé à la commune de désigner un coordonnateur communal disponible pour encadrer le travail des agents recenseurs.  
Le conseil propose de nommer Guy RAGEY.

## DIVERS

- **Pavoisement** : les drapeaux devront être mis pour le 8/06 et 18/06.
- **Paroisse de LAMURE** : la Paroisse souhaite faire des travaux pour aménager le confessionnal en vitrine. Un devis des travaux avec les vitrines est présenté pour un montant de 1800 €. La commune participera à hauteur de 50 % plus la TVA, comme cela avait été fait à Larajasse.
- **23/05/2010** : Vernissage **exposition de peinture** Mme Tallaron. Comme habituellement, la commune offre le vin d'honneur.
- **Etude d'accessibilité** : l'avancée du dossier en cours est présentée, et notamment la question de la maison de retraite avec une sortie sur le bourg. Il ne sera pas nécessaire de racheter du mobilier urbain de manière générale. A prévoir des passages piétons poteau-tactiles.
- **Voirie** : travaux en cours sur les routes et les chemins. La commission voirie a étudié les différents chemins à reprendre.
- **Déchetterie pour les agriculteurs** : pour information il n'est plus possible pour les agriculteurs de déposer les déchets plastiques. Une collecte sera organisée.
- **Projet d'accueil de jour** (soins médicaux) présenté par une habitante. Pas de subvention possible du Conseil Général. La mairie soutient le projet mais souhaite connaître son avancée.
- **Dérogations scolaires** : 3 demandes acceptées mais uniquement jusqu'au niveau maternel.
- **Projet de « neutralisation des ondes des antennes par les pierres »** présenté par un habitant qui souhaite organiser des réunions d'information au public.
- **SIMOLY** : enquête en cours auprès des **agriculteurs**. Une relance est faite actuellement.
- **Marque collective le Lyonnais** : les produits du territoire pourront être labellisés Le Lyonnais.
- **SIAHL** : compte rendu fait de la dernière réunion, avec vote des budgets, point sur les marchés en cours, débat sur le transfert des compétences à la communauté de communes.
- **Centre socioculturel** : 1<sup>ère</sup> fête le 29/05/10. Prochaine assemblée générale à Larajasse.
- **Tourisme** : le conseil municipal doit se prononcer sur le pictogramme et le fléchage des panneaux touristiques. L'idée d'un livret de présentation regroupant toutes les communes des hauts du Lyonnais a été retenue. Réunion de la commission le 2/06.
- **Larajasse Info**: réunion de la commission pour préparer le prochain bulletin le 25/05.
- **Patrimoine** : une exposition sur l'eau est prévue par l'office du tourisme qui recherche des informations sur le captage de l'eau sur les communes.
- **Fleurissement des villages** : plantation le 28/05 après midi.

Fin de la séance 24H.